

près ce terme de deux ans qu'il vous donne pour achever ce que vous avez commencé, il aura le plaisir de vous voir, partager avec lui en ce pays le fruit de vos peines et de vos soins."

M. De L'Orme avait des amis dans le chapitre. Son frère Hazeur, et MM. de Tonnancour, Maufiles, Hamel et Lepage se hâtèrent de lui écrire une lettre particulière pour le consoler et le tranquilliser. "La lettre que le chapitre vous a écrite par le vaisseau du roi pour servir de réponse à la vôtre a été si peu de notre goût que, quoique nous ayons été pour ainsi dire forcés de la signer, ou plutôt que nous l'ayions signée par une espèce de politique, nous ne pouvons en particulier nous empêcher de vous marquer la peine que nous ressentons du peu de justice que l'on vous a rendue, dans l'assemblée où cette lettre a été composée. Une partie des chanoines étaient pour lors absents, et l'autre partie n'a pas été autrement libre de suivre les véritables sentiments dans lesquels nous sommes tous à votre sujet. Vous savez qu'il y a des cas où l'on se trouve bien empêché, parce que ceux qui président et qui ont toute autorité en mains ne nous écoutent pas .....

"N'ayez point d'inquiétude, monsieur, au sujet de vos comptes, nous les trouvons parfaitement dans l'ordre..... Soyez aussi tranquille sur l'ordre anticipé que l'on vous donne de revenir dans deux ans au pays. On ne voulait pas même donner à votre retour un terme plus long que l'année prochaine. Mais vivez parfaitement en repos de ce côté, et travaillez comme si vous aviez cent ans à y vivre. Nous serions charmés de vous voir au milieu de nous ; cependant nous consentons volontiers que vous ne nous donniez pas cette satisfaction, tant que vous croirez votre présence nécessaire à nos biens dans les lieux où vous êtes....."

Nous n'avons pas le procès-verbal de l'assemblée où l'on avait fulminé contre M. De L'Orme, de sorte qu'il est difficile de dire exactement quels avaient été ses adver-